

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Myria AM

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

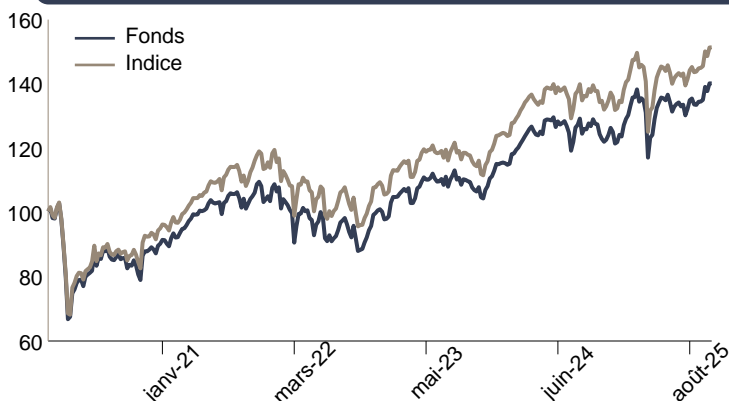
Profil de risque



Chiffres clés au 31/10/2025

Valeur liquidative	184.86 €	Nombre de positions	55
Actif net du fonds	51.31 M€	Taux d'investissement	98.90%

Evolution de la performance



Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Adyen	Aena Sme Sa
Arcelormittal	Essilorluxottica
L'Oreal	Sika Ag-Reg
Bper Banca	Michelin (Cgde)
Schneider Electric S	Sanofi

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Asml Holding Nv	0.61%	Novo Nordisk A/S-B	-0.21%
Lvmh Moet Hennessy	0.38%	Bnp Paribas	-0.19%
Essilorluxottica	0.26%	Ferrari Nv Ord (Eur)	-0.13%
Siemens Ag-Reg	0.26%	Axa Sa	-0.13%
Iberdrola Sa	0.25%	Deutsche Telekom Ag-	-0.12%
Total	1.77%	Total	-0.78%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400UWK0	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	29/04/2025	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	3.07%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	cf prospectus
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	1.90%	2.18%	-0.28%
YTD	12.98%	12.34%	0.64%
3 mois	4.90%	5.70%	-0.79%
6 mois	6.70%	7.68%	-0.98%
1 an	11.68%	11.70%	-0.03%
3 ans	46.42%	46.45%	-0.03%
5 ans	78.24%	84.07%	-5.83%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	16.51%	Ratio de Sharpe	0.56
Volatilité de l'indice	17.07%	Ratio d'information	-0.01
Tracking Error	2.32%	Beta	0.96

10 principales positions

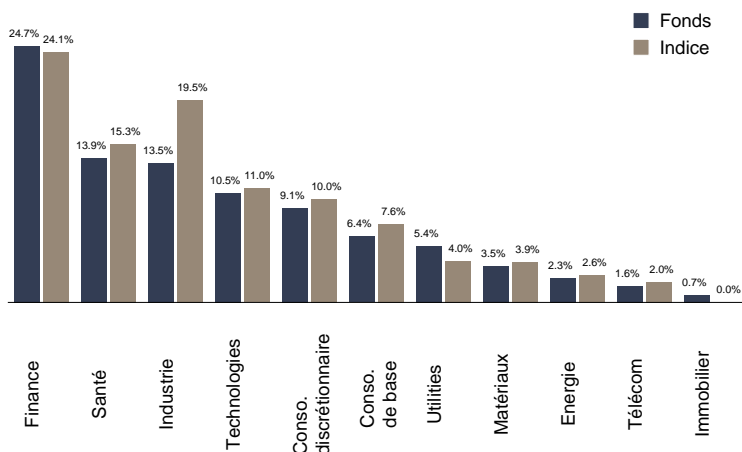
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	5.97%	Technologies
Uff Dynasties Famili	5.74%	Fonds actions
Novartis Ag-Reg	4.13%	Santé
Sap Se	4.06%	Technologies
Roche Holding Ag	3.90%	Santé
Siemens Ag-Reg	3.84%	Industrie
Nestle Sa	3.55%	Consommation de base
Banco Santander Sa	3.26%	Finance
Schneider Electric S	3.03%	Industrie
Allianz Se-Reg	2.93%	Finance
Total	40.40%	

Gérant financier

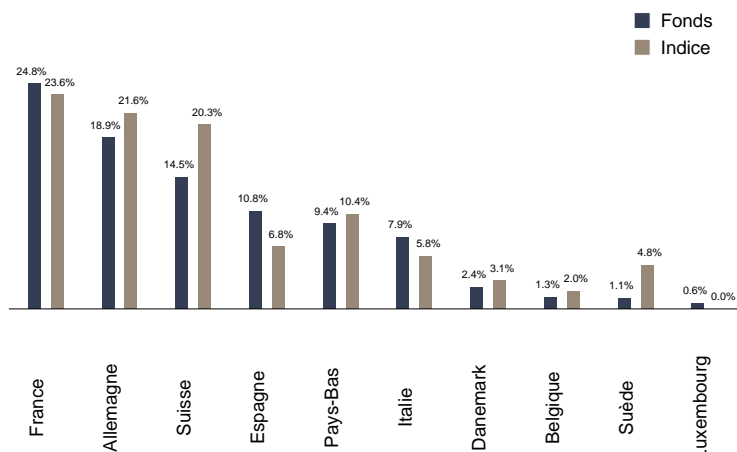
Myria AM

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.42%	4.01%	-4.16%	-1.11%	4.09%	-1.46%	-0.83%	1.21%	1.71%	1.90%			12.98%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%	-0.32%	1.43%	1.98%	2.18%			12.34%
2024													
Fonds	2.51%	2.24%	4.65%	-1.87%	3.12%	-1.14%	-0.27%	2.19%	-1.14%	-3.03%	-0.69%	-0.47%	5.95%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023													
Fonds	7.66%	1.26%	1.20%	2.48%	-2.07%	3.14%	1.59%	-2.43%	-2.25%	-2.80%	6.81%	3.16%	18.51%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022													
Fonds	-3.61%	-4.20%	0.43%	-1.06%	-0.05%	-8.33%	6.77%	-4.47%	-5.01%	7.33%	7.10%	-3.63%	-9.77%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	-1.51%	2.90%	6.38%	2.19%	2.50%	0.98%	0.71%	2.62%	-3.43%	4.09%	-3.81%	5.80%	20.55%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.86%	-8.52%	-15.30%	5.19%	2.92%	4.51%	-2.31%	2.24%	-3.24%	-6.15%	13.94%	1.37%	-9.89%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%

Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent en cette année 2025, marquée par le financement du Big Beautiful Bill Act, lequel entraînera une augmentation du déficit budgétaire américain de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, via la mise en place de droits de douane touchant la plupart des biens importés aux États-Unis. Sa digestion par le marché a conduit à une succession de niveaux record pour les indices boursiers.

Pourtant, le mois a été riche en actualités. D'abord, et de manière humoristique, certains opérateurs ont expliqué que c'est parce qu'il aurait été vexé de ne pas avoir obtenu le prix Nobel de la paix — alors qu'il affirme avoir imposé un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et mis fin à des conflits parfois imaginaires — que le président américain a annoncé, le 10 octobre, des droits de douane de 100 % sur les biens en provenance de Chine. Depuis, un accord avantageux pour les deux premières puissances mondiales a été scellé par une poignée de main entre MM. Xi et Trump. Au Japon, l'élection de Sanae Takaishi au poste de Première ministre, à la suite de savants stratagèmes de constitution d'une coalition gouvernementale, a été saluée par les marchés actions locaux. Elle est considérée comme la digne héritière de l'inventeur des Abenomics, Shinzo Abe. Plus proche de nous, en France, la créativité d'une Assemblée nationale en roue libre a conduit au vote d'un amendement créant un impôt sur la fortune improductive, visant notamment le support euro des compagnies d'assurance-vie, pourtant essentiel au financement de l'État français, premier émetteur de dettes de la zone euro.

Les banques centrales européenne et américaine ont tenu leur comité de politique monétaire ce mois-ci. La première a opté pour le statu quo sur les taux d'intérêt, maintenant le taux de dépôt à 2 % dans la zone euro, tandis que la Réserve fédérale a de nouveau abaissé son principal taux directeur, désormais compris entre 3,75 % et 4 %. Ce mouvement s'est immédiatement traduit par une légère pentification de la courbe des taux.

Dans ce contexte, les marchés actions affichent une très grande forme. En Europe, le CAC 40, l'EuroStoxx 50 et le Stoxx 600 progressent respectivement de 3%, 2,5% et de 2,6 % et ont tous battu leur record historique au cours du mois. On notera toutefois une vraie déception pour les petites et moyennes capitalisations françaises, pénalisées de plein fouet par les errements politiques entourant le vote du budget de l'Etat pour 2026. Aux États-Unis, l'ambiance est également festive, portée notamment par les résultats des valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle : le S&P 500 et le Nasdaq avancent ainsi respectivement de 2,3% et de 4,7 %, indifférents à de 31 j de shutdown. Au Japon, le Nikkei 225, indice pondéré par les prix, s'envole de plus de 16,5 %, tandis que le Topix, plus représentatif car pondéré par les capitalisations boursières, progresse de plus de 6 %.

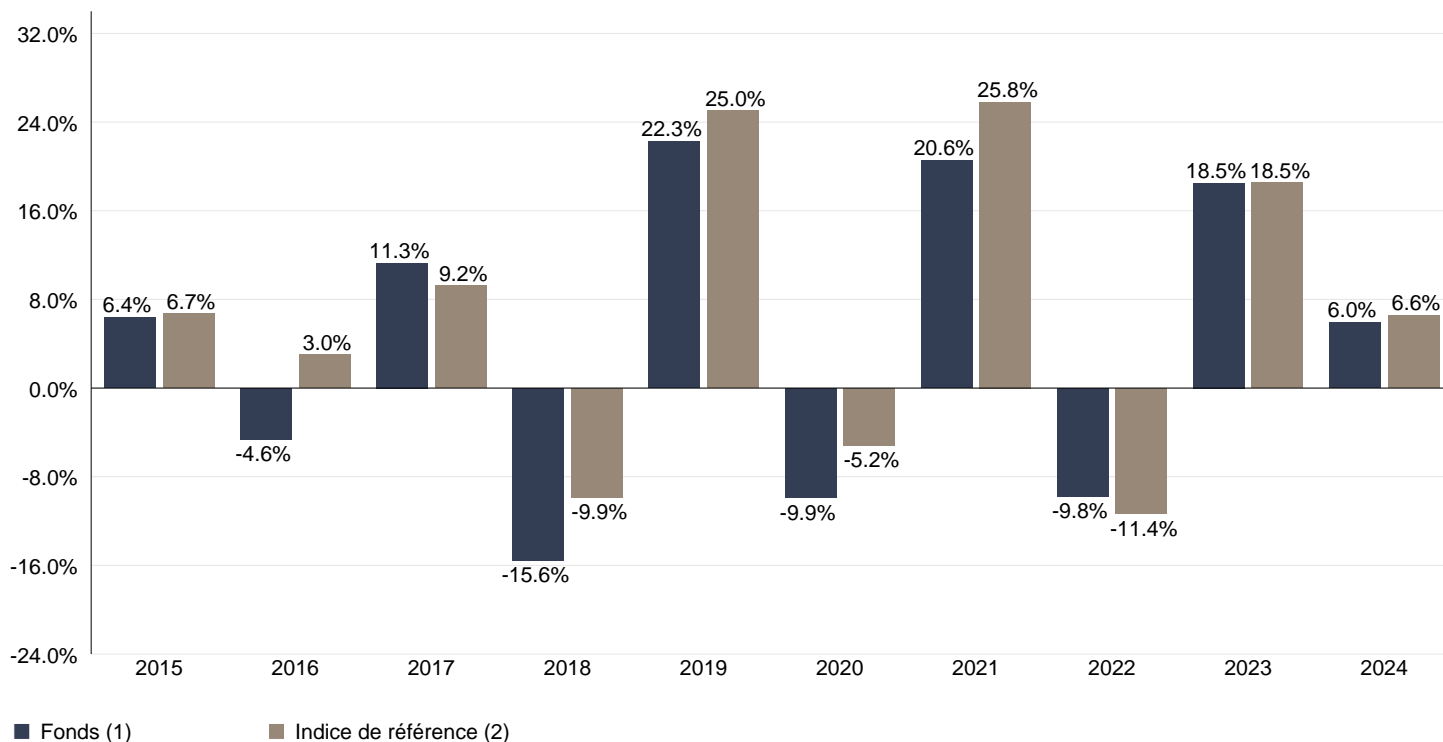
Nous avons profité de cette phase de résultats pour prendre des profits sur certaines lignes (ASML, EssilorLuxottica, Iberdrola et Allianz). Nous avons également réduit le secteur de la Chimie qui ne montre toujours pas de signes de reprise en sortant notre ligne sur Sika. Du côté des achats, nous avons renforcé des positions telles que l'Oréal ou Schneider Electric. Enfin, nous avons initié deux nouvelles positions. Une première sur ArcelorMittal afin de renforcer le secteur des matériaux et une autre sur la banque italienne BPER Banca afin de trouver de nouvelles opportunités dans un secteur qui s'est globalement bien apprécié.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 30/04/2025, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE CT FR0010190256 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT) » le 30/04/2025.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Date de création : 17/06/2005

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part CT)

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

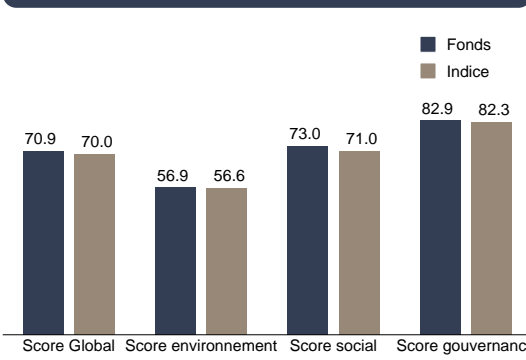
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.9	92.67%
Indice	70.0	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

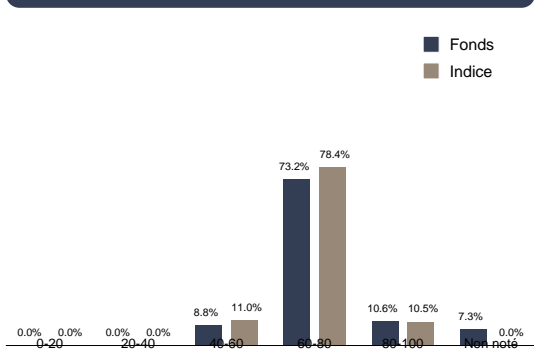
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.56%	83
Zurich Insurance Gro	0.63%	82
Roche Holding Ag	3.94%	82
Ing Groep Nv	1.42%	81
Schneider Electric S	3.06%	80
Amadeus It Group Sa	0.47%	79
Asml Holding Nv	6.03%	77
Caixabank Sa	1.02%	77
Airbus Se	2.61%	77
Siemens Healthineers	0.43%	76
Total	21.16%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/10/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	881	1679	-799

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	2.61%	6841
Siemens Ag-Reg	3.88%	5502
Eni Spa	0.71%	2573
Totalenergies Se	1.67%	2493
Safran Sa	2.09%	2474
Engie	0.72%	2147
Air Liquide Sa	2.35%	2139
Arcelormittal	0.65%	2130
Basf Se	0.52%	1572
Schneider Electric S	3.06%	1502
Total	18.27%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	47.93%	88.73%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	25.74%	92.67%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	69.83%	92.67%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.